REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR ET DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE

Arrêté n°124 du 07Aout 2008 portant habilitation de Masters au titre de l'année universitaire 2008-2009 à l'université de Constantine

Le Ministre de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique,

- Vu l'ordonnance n°69-54 du 17 juin 1969, modifiée, portant création de l'université de Constantine,
- Vu la loi n°99-05 du 18 Dhou El Hidja 1419 correspondant au 4 avril 1999, modifiée et complétée, portant loi d'orientation sur l'enseignement supérieur,
- Vu le décret présidentiel n° 07–173 du 18 Journada El Oula 1428 correspondant au 4 juin 2007, modifié, portant nomination des membres du Gouvernement,
- Vu le décret exécutif n°94–260 du 19 Rabie El Aouel 1415 correspondant au 27 Août 1994, fixant les attributions du ministre de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique,
- Vu l'arrêté n°129 du 4 juin 2005 portant création, composition, attributions et fonctionnement de la commission nationale d'habilitation,
- Vu le Procès Verbal de la réunion de la Commission Nationale d'Habilitation du 11 juin 2008.

ARRETE

- **Article 1^{er} :** Sont habilités, au titre de l'année universitaire 2008 2009, les masters dispensés à l'université de Constantine conformément à l'annexe du présent arrêté.
- **Article 2 :** Le Directeur de la Formation Supérieure Graduée et le Recteur de l'Université de Constantine sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'application du présent arrêté qui sera publié au bulletin officiel de l'enseignement supérieur.

Annexe : Habilitation de Masters Université de Constantine Année universitaire 2008-2009

Domaine	Filière	Intitulé Master	Type
Sciences et Technologies	Electronique	Technologie de l'information et des systèmes : option optimisation et identification des systèmes	A
	Génie des procédés	Génie de l'environnement	A
		Génie chimique	A
	Architecture	Urbanisme	A
	Génie mécanique	Maintenance industrielle	A
Sciences de la Matière	Chimie	Chimie inorganique	A
		Chimie analytique et environnement	A
		Chimie théorique et appliquée	A
		Molécules bioactives	A
	Physique	Physique des particules élémentaires	A
Mathématiques Informatique	Mathématiques	Statistiques appliquées	P
Sciences de la Nature et de la Vie	Biochimie et physiologie animale	Biologie cellulaire, physiologie et pathologie	A
	Biodiversité et production végétale	Bases biologies de la production	A
		Métabolisme secondaire et molécules bioactives	A
	Biologie animale	Biologie, évolution et contrôle des populations d'insectes	A
	Sciences vétérinaires : hygiène, inspection et méthodes d'analyses	Hygiène et inspection des viandes et du poisson	P
		Méthodologies analytiques appliquées au diagnostic	P
	Biologie / Immunologie	Immunologie Moléculaire et Cellulaire / Oncologie	A
Droit et Sciences politiques	Droit	Droit privé foncier : droit notarial	P
		Droit privé foncier : droit de l'urbanisme et de l'aménagement du territoire	P
Lettres et Langues Etrangères	Langue française	Didactique du français langue étrangère	A
		Sciences des textes littéraires	A
		Analyse du discours	A
		Plurilinguisme et variation linguistique	A
Sciences Humaines et Sociales	Bibliothèque et centre de documentation	Management des bibliothèques et centres de documentation	A
	Bibliothéconomie	Nouvelles technologies dans l'institution documentaire	A
		Techniques archivistiques	A
	Psychologie	Difficultés scolaires et institutions socio éducatives	A
	Sociologie	Sociologie de la ville : gestion et organisation de la ville	A